

# RISQUE DE LIQUIDITÉ, DE TAUX ET DE CHANGE

<b>9.1</b>	<b>Gouvernance et organisation</b>	<b>208</b>	<b>9.4</b>	<b>Gestion du risque structurel de taux d'intérêt</b>	<b>217</b>
<b>9.2</b>	<b>Politique de gestion du risque de liquidité</b>	<b>209</b>		Objectifs et politique	217
	Objectifs et politique	209		Dispositif de pilotage et de gestion du risque de taux	217
	Gestion opérationnelle du risque de liquidité	209		Informations quantitatives	217
	Gestion centralisée du refinancement	211	<b>9.5</b>	<b>Gestion du risque structurel de change</b>	<b>219</b>
	Gestion centralisée des collatéraux	212		Dispositif de pilotage et de gestion du risque de change	219
	Adéquation des dispositifs de l'établissement en matière de gestion des risques de liquidité	212		Informations quantitatives	219
<b>9.3</b>	<b>Informations quantitatives</b>	<b>213</b>	<b>9.6</b>	<b>Informations quantitatives détaillées sur le risque de liquidité</b>	<b>220</b>
	Coefficient emplois/ressources	214			
	Stratégie et conditions de refinancement en 2022	216			



## 9.1 Gouvernance et organisation

Le Groupe BPCE, comme tous les établissements de crédit, est exposé à des risques structurels de liquidité, de taux d'intérêt et de change.

Ces risques font l'objet d'un dispositif de suivi et d'encadrement structuré au niveau du Groupe et des établissements qui le composent afin de sécuriser les revenus immédiats et futurs, garantir l'équilibre des bilans et favoriser le développement du Groupe.

Le comité d'audit et le conseil de surveillance du Groupe BPCE sont consultés en matière de politique générale ALM et sont informés des principaux choix pris en matière de gestion de liquidité, taux et change. La mise en œuvre de la politique retenue est déléguée au comité de gestion actif-passif Groupe.

Chaque année, le conseil de surveillance du Groupe BPCE valide les orientations générales de la politique ALM, à savoir les principes de mesure des risques, les niveaux de risques acceptés. Il revoit également chaque année l'état du système des limites.

Chaque trimestre, le comité d'audit du Groupe BPCE est informé de la situation du Groupe avec la communication de tableaux de bord contenant les principaux indicateurs de risques.

Le comité de gestion actif-passif Groupe, présidé par le président du directoire de BPCE, se charge de la mise en œuvre opérationnelle de la politique définie. Il se réunit tous les deux mois et ses principales missions sont les suivantes :

- déterminer la politique générale du Groupe à l'égard du risque de liquidité et de transformation ;
- examiner la vision consolidée des risques structurels du Groupe et de ses différentes entités ainsi que les évolutions du bilan ;

- définir les limites de risques structurels du Groupe et des Bassins et en effectuer le suivi (avec validation de la DGR) ;
- valider l'allocation aux bassins de la liquidité et des limites ;
- suivre la consommation en liquidité au niveau du Groupe et des bassins ;
- valider le programme de refinancement annuel global MLT et CT du Groupe BPCE et en effectuer le suivi global ;
- valider les critères d'investissement et d'allocation ainsi que le profil global souhaité de la réserve de liquidité du Groupe.

La mise en œuvre de la politique de gestion des risques structurels de liquidité, de taux d'intérêt et de change est également assurée de manière conjointe par les filières gestion actif-passif (suivi de la mise en œuvre des plans de refinancement, pilotage des réserves de liquidité, coordination des trésoreries, calcul et suivi des différents indicateurs de risques) et risques (validation du dispositif, validation des modèles et conventions, contrôle du respect des règles et des limites). La direction Gestion financière Groupe et la direction des Risques Groupe assurent la déclinaison du dispositif pour leurs filières respectives.

La déclinaison du dispositif de gestion opérationnelle au sein de chaque établissement fait l'objet d'une validation auprès du conseil d'administration, du conseil d'orientation et/ou du conseil de surveillance. Des comités opérationnels dédiés supervisent au sein de chaque établissement la mise en œuvre de la stratégie de refinancement et la gestion du bilan et des risques de liquidité, de taux et de change de l'établissement dans le cadre des règles et limites fixées au niveau du Groupe. La mise en œuvre du dispositif au niveau des établissements s'appuie sur un outil de gestion actif-passif commun aux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

## 9.2 Politique de gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque pour le Groupe de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché ou de facteurs spécifiques au Groupe BPCE, dans un délai déterminé et à un coût raisonnable. Il traduit le risque de ne pouvoir faire face à des flux nets sortants de trésorerie sur des horizons de temps allant du court terme au long terme.

Ainsi, l'appréhension du risque de liquidité est différente à court, moyen et long terme :

- à court terme, il s'agit de mesurer la capacité de l'établissement à résister à une crise ;
- à moyen terme, la liquidité est mesurée au sens du besoin de trésorerie ;
- à long terme, il s'agit de surveiller le niveau de transformation du bilan de l'établissement.

Le risque de liquidité est susceptible de se matérialiser en cas de baisse des sources de financement qui pourrait être occasionnée par un retrait massif des dépôts de la clientèle ou par une difficulté d'exécution du plan de financement annuel suite à une crise de confiance généralisée des marchés ou à des événements propres au Groupe. Il peut également être lié à une hausse des besoins de financement du fait d'une hausse des tirages sur les engagements de financement, d'un accroissement des appels de marge ou d'une exigence accrue en collatéral.

L'ensemble des facteurs de risque de liquidité fait l'objet d'une cartographie précise actualisée annuellement et présentée en comité de gestion actif-passif Groupe. Cette cartographie recense les différents risques ainsi que leur niveau de matérialité évalué selon différents critères de manière partagée entre les filières gestion actif-passif et risques.

### Objectifs et politique

L'objectif principal de la politique de gestion de la liquidité est de refinancer tous les métiers du Groupe de manière optimale et pérenne.

Ce mandat se décline autour des axes suivants :

- assurer, au meilleur prix possible, un plan de refinancement soutenable dans le temps, permettant de financer les différentes activités du Groupe sur une durée cohérente avec les actifs créés ;
- répartir cette liquidité entre les différents métiers et en contrôler l'utilisation et l'évolution ;
- respecter les ratios réglementaires et les contraintes internes issues notamment de stress tests garantissant la soutenabilité du refinancement du business model du Groupe même en cas de crise.

Le Groupe s'appuie à cette fin sur trois dispositifs :

- une gestion centralisée de son refinancement visant notamment à encadrer le recours au financement à court terme, à répartir dans le temps les échéances des ressources à moyen et long termes et à diversifier les sources de liquidité ;

- un encadrement de la consommation de liquidité des métiers, reposant notamment sur le maintien d'un équilibre entre le développement des crédits et la collecte de ressources auprès de la clientèle ;
- la constitution des réserves de liquidité, tant en cash qu'en collatéral, en adéquation avec les tombées de passif à venir et les objectifs fixés en matière de sécurisation de la liquidité du Groupe.

Le pilotage et la gestion de ces dispositifs sont réalisés via un ensemble cohérent d'indicateurs, de limites et de règles de gestion réunis dans un référentiel de normes et de règles commun pour les établissements du Groupe, de manière à assurer une mesure et une gestion consolidée du risque de liquidité.

### Gestion opérationnelle du risque de liquidité

Dans l'objectif de suivre ces risques de liquidité et de définir les actions de gestion et/ou de remédiation appropriées, le Groupe s'appuie sur un dispositif interne de suivi et de pilotage de la liquidité fiable, complet et efficace comprenant un ensemble d'indicateurs et de limites associées. Le pilotage et le suivi du risque de liquidité s'exercent au niveau consolidé du Groupe et

au niveau de chacune de ses entités. La définition de ces indicateurs, la méthodologie de calcul et les éventuelles limites afférentes sont précisées dans un référentiel de normes consolidé, qui fait l'objet d'examen et de validations auprès des instances du Groupe et des établissements.

## CONSOMMATION DE LIQUIDITÉ DES MÉTIERS

La consommation de liquidité des différents métiers du Groupe voire au sein des entités est encadrée par un dispositif d'allocation interne de la liquidité qui repose d'une part sur la fixation d'un niveau cible d'empreinte de marché court terme et moyen-long terme pour le Groupe et d'autre part sur sa répartition entre les différentes entités du Groupe *via* un système d'enveloppes de liquidité. L'empreinte de marché du Groupe mesure la dépendance globale à date du Groupe vis-à-vis des ressources provenant des marchés monétaires et obligataires. La soutenabilité de l'accès au marché du Groupe est mesurée de manière régulière. La structure de l'empreinte de marché du Groupe (échancier, nature des supports, devises, zone géographique, catégories d'investisseurs...) fait ainsi l'objet d'un suivi particulier afin de s'assurer de ne pas trop dépendre des financements court terme et du bon respect de la diversification des sources de financement.

Chaque entité est tenue de respecter l'enveloppe de liquidité qui lui est allouée à la fois en terme de consommation réelle de liquidité mais également en vision projetée dans le cadre du processus budgétaire et de la prévision pluriannuelle. Cela permet de s'assurer du bon dimensionnement de la cible d'empreinte de marché fixée par le Groupe et d'adapter le cas échéant les projections d'activités des métiers. Par ailleurs, cela permet également d'ajuster si besoin le rythme d'exécution du plan de refinancement pluriannuel au regard des besoins exprimés par les métiers et des capacités d'appel au marché du Groupe.

Le besoin de financement des métiers est étroitement corrélé à l'évolution des actifs et passifs commerciaux (crédits et dépôts clientèle) à la fois en terme d'impasse de liquidité entre les actifs et passifs moyens gérés mais également du fait des besoins de réserves de liquidité qu'elle peut générer du fait du respect du LCR (Liquidity Coverage Ratio).

La mesure de l'impasse de liquidité résultant de l'activité commerciale est réalisée *via* le Coefficient Emplois/Ressources Clientèle (CERC) tant au niveau consolidé qu'au niveau des entités. Cet indicateur permet une mesure relative de l'autonomie du Groupe envers les marchés financiers et un suivi de l'évolution de la structure du bilan commercial.

## INDICATEURS DE RISQUE

La mesure du risque de liquidité du Groupe et de ses entités s'appuie sur les ratios réglementaires tels que définis par la réglementation européenne avec le LCR (ratio de liquidité court terme) et le NSFR (Net Stable Funding Ratio – ratio de liquidité long terme).

Cette approche réglementaire est complétée par une approche « économique » interne consistant à mesurer l'impasse de liquidité sur un horizon de dix ans. Elle permet d'encadrer l'écoulement des dettes moyen et long termes et d'anticiper les besoins de refinancement du Groupe. Elle fait l'objet de limites au niveau du Groupe et des établissements.

La mesure de cette impasse de liquidité est réalisée selon une approche dite statique qui ne tient compte que des positions de bilan et hors bilan à date et qui intègre des hypothèses d'écoulement pour de nombreux produits. Ces hypothèses reposent soit sur des modélisations internes (remboursement anticipé des crédits, clôture et dépôts sur les PEL...), soit sur des conventions établies pour l'ensemble des entités du Groupe (notamment pour les dépôts clientèle sans date d'échéance fixée, dépôts à vue et livrets). La validation des modèles et conventions repose sur un process partagé entre la filière gestion actif-passif et la filière risques qui permet d'assurer un regard croisé sur la pertinence des hypothèses retenues et leur correcte adéquation avec le dispositif de limites en vigueur.

## SIMULATION DE STRESS ET RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

Des simulations de crise de liquidité sont régulièrement réalisées de manière à éprouver la capacité du Groupe à faire face à ses engagements et poursuivre son activité commerciale courante dans un contexte de crise. Ce dispositif de stress test a pour ambition de devenir un outil d'aide aux décisions de gestion et de mesure à tout instant de la résilience du Groupe sur un horizon de temps défini ainsi que de la pertinence de son dispositif de gestion.

En situation normale, ces simulations ont pour objectif de mesurer régulièrement l'exposition aux risques de liquidité en jouant un set de scénarios de stress déterminés. Elles permettent ainsi de s'assurer de la correcte adéquation entre la réserve de liquidité du Groupe et l'évolution de la position de liquidité nette en vision stressée ainsi que de la capacité à respecter les exigences réglementaires.

En situation de crise, elles permettent de simuler les évolutions possibles de la position de liquidité instantanée sur la base de scénarios sur mesure, d'identifier les impacts potentiels et définir les actions à mener à court terme.

La méthodologie de calcul du stress repose sur la projection des flux du bilan et du hors bilan du Groupe avec des hypothèses stressées définies dans le cadre de scénarios de stress et sur l'évolution de la réserve de liquidité en tenant compte des opérations sur titres et de différentes valorisations (haircuts BCE, Marché) selon différents scénarios. Ainsi par exemple, on supposera ne pouvoir renouveler que partiellement l'ensemble des opérations de refinancement arrivant à échéance, devoir faire face à des demandes de remboursement anticipé de dépôts ou à des décaissements non attendus sur les engagements de financement hors bilan, supporter une fuite de dépôts clientèle ou une modification substantielle de leur structure, ou bien encore une perte de liquidité sur certains actifs de marché.

Les stress de liquidité s'appuient sur différents scénarios, idiosyncratique (spécifique au Groupe), crise systémique affectant l'ensemble des acteurs de la place, et crise combinée. Différents niveaux d'intensité sont également joués afin de permettre des analyses de sensibilités.

## SYSTÈMES D'ÉVALUATION DES RISQUES DE LIQUIDITÉ

Les indicateurs consolidés Groupe sont produits par le département ALM Groupe à partir des indicateurs produits au niveau de chaque entité. Ces derniers sont issus des données collectées dans les systèmes d'information des entités en respectant un schéma d'organisation Groupe (collecte des données, process de correction et de validation).

Ils font l'objet d'un contrôle de premier niveau effectué par les départements ALM des entités en liaison avec l'ALM Groupe, suivi d'un contrôle de second niveau effectué par les départements des risques des entités et du Groupe.

## DISPOSITIF DE FINANCEMENT CONTINGENT (CFP)

Le Contingency Funding Plan (CFP) du Groupe synthétise les travaux que le Groupe met en œuvre pour faciliter sa gestion des situations de crise de liquidité. Le document est mis à jour annuellement. Il repose sur un dispositif de surveillance et d'alerte *via* un tableau de bord recensant des indicateurs avancés (EWI : Early Warning Indicators) susceptibles d'éclairer le Groupe quant à la nécessité d'activer ou non le CFP. Ces EWI sont produits quotidiennement et ils portent principalement sur des indicateurs de funding, d'impasses de liquidité et de réserve de liquidité. Des indicateurs de marché (taux, change, actions, CDS...) sont également suivis dans ce tableau de bord quotidien. Au-delà de ces approches quantitatives, une évaluation qualitative sous la forme d'un indice de confiance est

apportée par les filières émissions, pool commun de refinancement, gestion actif-passif et risques financiers. Le CFP peut ainsi être déclenché en raison d'un contexte de marché particulier et de l'appréciation des risques que cela fait porter sur la situation de liquidité à venir du Groupe.

Lors de la crise sanitaire de mars 2020, et alors que la situation de liquidité du Groupe était solide tant d'un point de vue trésorerie que réglementaire, le Groupe a ainsi activé son CFP de manière préventive, afin d'assurer un alignement de tous les métiers au sein du Groupe si des actions devaient être mises en place.

Le déclenchement du CFP génère la mise en œuvre d'une comitologie de gestion de crise spécifique avec un processus d'escalade fonction de l'intensité perçue de la crise. Outre sa comitologie spécifique avec des fréquences de réunion resserrées, le déclenchement du CFP entraîne une centralisation, auprès du responsable du pool commun de refinancement, de certaines activités financières normalement localisées chez Natixis.

Le CFP intègre également un inventaire et une analyse en avance de phase des leviers financiers et métiers que le Groupe peut mettre en œuvre, incluant les gains potentiels en liquidité mais aussi les coûts associés (perte de rentabilité) et les possibles obstacles à leur mise en œuvre. Ces leviers peuvent être regroupés en trois familles :

1. la collecte de liquidité. Du fait des nombreuses entités qui le composent, le Groupe dispose d'atouts pour collecter ponctuellement de la liquidité ;
2. la réduction de la consommation de liquidité. Compte tenu de ses activités, le Groupe pourrait, si nécessaire, réduire les concours qu'il octroie à l'économie en cas de tensions sur position de liquidité ;
3. la monétisation d'actifs liquide. Le Groupe dispose d'importantes réserves de collatéral pouvant être transformées en cash si nécessaire.

Les expériences tirées de la crise du premier semestre 2020 et de l'activation du CFP qui en a découlé ont été mises à profit pour actualiser le dispositif dans l'ensemble de ces composantes, à savoir le dispositif d'EWI, la comitologie et le processus d'escalade attaché, l'évaluation des différents leviers.

## Gestion centralisée du refinancement

La direction de la Gestion financière organise, coordonne et supervise le refinancement du Groupe BPCE sur les marchés.

Le refinancement à court terme du Groupe BPCE est opéré par un pool de refinancement unique, issu de la fusion des équipes de trésorerie de BPCE et de Natixis. Cette équipe de trésorerie intégrée est en mesure de gérer plus efficacement la trésorerie du Groupe notamment en période de tension sur la liquidité.

L'accès au refinancement de marché à court terme se fait au travers des deux principaux émetteurs du Groupe, que sont BPCE et sa filiale Natixis.

Pour les besoins de refinancement à moyen et long termes (supérieur à un an), en complément des dépôts de la clientèle des réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne qui constituent la principale source de refinancement, le Groupe intervient en tant qu'émetteur obligataire sur les marchés financiers avec BPCE comme opérateur principal offrant la plus large gamme d'offre obligataire aux investisseurs :

- directement sous la signature de BPCE pour les émissions obligataires subordonnées (Additional Tier 1 et Tier 2), les émissions obligataires de rang senior non préféré et les émissions obligataires « vanille » de rang senior préféré du Groupe, ces émissions pouvant avoir lieu dans de nombreuses devises, les principales étant l'EUR, l'USD, le JPY, l'AUD et le GBP ;
- ou sous la signature de BPCE SFH, le principal émetteur de covered bonds du Groupe ; cet émetteur, opéré par BPCE, est spécialisé dans les obligations de financement de l'habitat ou « OH », une des catégories d'obligations sécurisées reposant sur un cadre légal français (collatéral sous forme de crédits immobiliers résidentiels en France).
- Pour compléter son refinancement à moyen et long terme de marché, le Groupe BPCE a recours à deux autres opérateurs très spécialisés :

- Natixis pour les émissions obligataires structurées (placements privés uniquement) de rang senior préféré sous signature Natixis d'une part et pour les émissions de covered bonds de droit allemand (collatéral sous forme de crédits immobiliers commerciaux) sous la signature de Natixis Pfandbriefbank AG d'autre part ;
- Crédit Foncier pour les émissions de covered bonds du type obligations foncières ou « OF » sous la signature de la Compagnie de Financement Foncier, filiale du Crédit Foncier ; il s'agit d'une des catégories d'obligations sécurisées reposant sur un cadre légal français (collatéral sous forme de crédits et actifs du secteur public, ce qui correspond au repositionnement décidé en 2018 de cet émetteur du Groupe, sachant qu'il reste dans le collatéral un encours de crédit immobiliers résidentiels en France produits antérieurement par le Crédit Foncier).

Il convient de souligner que BPCE est également en charge du refinancement à moyen et long terme de Natixis (au-delà des placements privés structurés mentionnés ci-dessus), qui n'a plus vocation à être un émetteur sur les marchés sous forme d'émission publique.

BPCE dispose de programmes de refinancement à court terme régis par les droits français (NEU CP), anglais (Euro Commercial Paper), de l'État de New York (US Commercial Paper) et de programmes de refinancement à moyen et long termes régis par les droits français (EMTN et Neu MTN), de l'État de New York (US MTN), japonais (Samourai) et de l'État de Nouvelle-Galles du Sud en Australie (AUD MTN).

Enfin, le Groupe a aussi la capacité de réaliser des opérations de titrisation de marché (ABS), notamment sous forme de RMBS avec des crédits immobiliers résidentiels produits par les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

## FACTURATION INTERNE DE LA LIQUIDITÉ

La centralisation du refinancement du Groupe implique la mise en œuvre de principes de circulation de la liquidité au sein du Groupe et de règles de tarification de cette liquidité afin que la liquidité puisse circuler de la manière la plus performante possible entre les entités du Groupe. Les principes sont validés en comité de gestion actif-passif Groupe et leur mise en œuvre est assurée par le pool commun de refinancement du Groupe. Le dispositif tel qu'il est construit assure la transparence et la permanence des prix internes, garants d'une fluidité de la gestion de la liquidité entre les établissements du Groupe.

Au-delà de ce dispositif de tarification de la liquidité interne, un dispositif de taux de cession internes a été développé de manière à pouvoir affecter à chacun des actifs et passifs du Groupe une mesure de analytique de rentabilité. Là encore, les principes sont décidés au comité de gestion actif-passif du Groupe. Les évolutions respectives des coûts de liquidité des dépôts de la clientèle et des ressources de marché sont prises en compte de manière à assurer un développement équilibré et rentable des activités des différents métiers du Groupe.

## Gestion centralisée des collatéraux

Dans sa politique de gestion de la liquidité, le Groupe BPCE attache une importance forte à la gestion de son collatéral et à son optimisation. Sont considérés comme collatéral les titres de créances non négociables (notamment les crédits originés par les réseaux) et les titres de créances négociables (titres financiers...) qui sont éligibles à un dispositif de refinancement, qu'il s'agisse du refinancement banque centrale (*via* le pool 3G) ou de dispositifs de refinancement du Groupe (covered bonds, titrisations...).

Trois principes clés sont mis en œuvre :

- une gestion centralisée au niveau de l'organe central du collatéral des entités dans le but de renforcer le suivi et l'opérationnalité de la gestion. Dans le cas des entités disposant d'un Pool 3G (Natixis, Compagnie de Financement Foncier, BRED, Crédit Coopératif, Banque Palatine), le collatéral reste au niveau des entités. Néanmoins, ces entités ne peuvent participer en direct aux opérations de refinancement BCE sans accord de l'organe central ;
- une définition des règles d'investissement et de gestion par l'organe central, les entités étant autonomes dans leur prise de décision dans le respect des normes Groupe ;

- un corps d'indicateurs relatifs au suivi du collatéral déterminé au niveau Groupe et suivis au sein du comité de gestion actif-passif Groupe.

En matière de titres de créances non négociables, la gestion du collatéral s'appuie sur un système d'information dédié qui permet de recenser les créances et d'identifier leur éligibilité aux différents dispositifs existants. Une part importante de ces créances a vocation à être sanctuarisée de manière à répondre aux exigences de réserve de liquidité telles qu'elles sont fixées par le Groupe au regard notamment des stress tests qui sont conduits périodiquement.

La part non sanctuarisée est disponible pour permettre de réaliser des opérations de refinancement dans le marché, soit sous la forme de cession de créances, soit sous forme de mobilisation de créances. Le Groupe BPCE a développé une expertise forte sur le sujet, ce qui lui a permis de structurer des dispositifs de refinancement innovants, augmentant ainsi sa capacité de diversifier ses sources de levée de ressources auprès des investisseurs.

## Adéquation des dispositifs de l'établissement en matière de gestion des risques de liquidité

Le Groupe continue à se concentrer sur l'amélioration du suivi des risques à travers une cartographie fine des risques de liquidité et sur l'optimisation des outils et procédures pour piloter la situation de liquidité du Groupe et de son bilan, de manière constante afin d'être en mesure de faire face à de nouvelles crises, si elles devaient se produire.

Les travaux menés avec la révision des dispositifs de gestion des devises, de la diversification des financements court-terme, du suivi des risques intraday ou encore des stress tests en vue d'en accroître leur opérationnalité participent pleinement à assurer une plus grande adéquation des dispositifs au suivi et à la gestion des risques de liquidité du Groupe BPCE.

Pour accompagner le renforcement des différents dispositifs, de nombreux chantiers informatiques visant à améliorer la qualité des productions du Groupe ont été menés avec la mise en production d'un nouvel outil de gestion ALM et une capacité renforcée de projection des indicateurs dans le temps. Des investissements importants ont été par ailleurs lancés dans le cadre de la gestion du collatéral du Groupe en vue d'industrialiser et de sécuriser les opérations structurées et spécialisées et répondre *in fine* aux ambitions d'assurer une plus grande diversification du refinancement du Groupe.

## 9.3 Informations quantitatives

### BPCE37 – RÉSERVES DE LIQUIDITÉ

<i>en milliards d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Liquidités placées auprès des banques centrales	165	181
Titres LCR	57	41
Actifs éligibles banques centrales	101	107
<b>TOTAL</b>	<b>322</b>	<b>329</b>

Au 31 décembre 2022, les réserves de liquidité permettent de couvrir 150 % des encours de refinancement court terme et des tombées court terme du MLT (215 milliards d'euros au 31 décembre 2022) contre 247 % au 31 décembre 2021 (tombées CT et MLT de 133 milliards d'euros).

La baisse du ratio de couverture est en partie liée aux remboursements du TLTRO 3 intervenant au cours de l'année 2023.

L'évolution de la réserve de liquidité au cours de l'année 2022 traduit la politique de gestion de la liquidité du Groupe avec la volonté de maintenir un niveau de couverture élevé de son risque de liquidité.

### BPCE38 – IMPASSES DE LIQUIDITÉ

<i>en milliards d'euros</i>	01/01/2023 au 31/12/2023	01/01/2024 au 31/12/2026	01/01/2027 au 31/12/2030
Impasses	44,6	10,0	16,9

La position de liquidité projetée montre un excédent structurel de liquidité sur l'horizon d'analyse. Par rapport à fin 2021, cet excédent s'inscrit en baisse de 58,8 milliards d'euros à horizon un an, de 44,2 milliards d'euros sur l'horizon deux ans à quatre ans et 24,3 milliards d'euros sur l'horizon cinq ans à huit ans.

Sur l'horizon court terme, cette évolution est en partie liée à l'effet de réduction de la maturité résiduelle des tirages TLTRO 3. Sur l'horizon moyen terme, la baisse de l'excédent de liquidité traduit l'augmentation de l'impasse clientèle sur les réseaux Banques Commerciales comme l'illustre également l'évolution du coefficient emplois-ressources clientèle.

## Coefficient emplois/ressources

Au 31 décembre 2022, le coefficient emplois/ressources clientèle Groupe s'élève à 122 % contre 120 % au 31 décembre 2021.

### BPCE39 – ÉCHÉANCIER DES EMPLOIS ET RESSOURCES

<i>en millions d'euros</i>	Inférieur à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminé	Total au 31/12/2022
Caisse, banques centrales	170 929	86				304	171 318
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						192 751	192 751
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	20 033	804	2 889	10 034	7 464	3 059	44 284
Instruments dérivés de couverture						12 700	12 700
Titres au coût amorti	745	345	3 697	8 134	13 907	822	27 650
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	89 429	4 548	512	2 423	47	735	97 694
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	77 360	23 217	64 738	252 406	387 787	21 444	826 953
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						(6 845)	(6 845)
<b>ACTIFS FINANCIERS PAR ÉCHÉANCE</b>	<b>358 496</b>	<b>29 001</b>	<b>71 836</b>	<b>272 997</b>	<b>409 206</b>	<b>224 968</b>	<b>1 366 504</b>
Banques centrales	9						9
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	8 916	97	433	1 411	13 499	160 391	184 747
Instruments dérivés de couverture						16 286	16 286
Dettes représentées par un titre	35 340	24 836	43 078	78 224	69 982	(8 088)	243 373
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	29 750	6 376	73 841	19 694	9 433	24	139 117
Dettes envers la clientèle	552 292	17 123	31 212	56 906	6 874	29 564	693 970
Dettes subordonnées	678	12	2 547	8 419	8 437	(1 161)	18 932
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						389	389
<b>PASSIFS FINANCIERS PAR ÉCHÉANCE</b>	<b>626 985</b>	<b>48 443</b>	<b>151 111</b>	<b>164 654</b>	<b>108 224</b>	<b>197 406</b>	<b>1 296 823</b>
Engagements de financement donnés en faveur des ets de crédit	204	35	5	449	107	2	801
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	27 015	7 100	22 136	63 182	21 700	18 626	159 758
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNÉS</b>	<b>27 220</b>	<b>7 134</b>	<b>22 140</b>	<b>63 631</b>	<b>21 807</b>	<b>18 628</b>	<b>160 560</b>
Engagements de garantie en faveur des ets de crédit	1 194	648	1 062	534	2 371	2 025	7 834
Engagements de garantie en faveur de la clientèle	4 330	5 546	9 497	15 354	10 502	2 415	47 644
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS</b>	<b>5 524</b>	<b>6 194</b>	<b>10 560</b>	<b>15 888</b>	<b>12 873</b>	<b>4 440</b>	<b>55 478</b>

<i>en millions d'euros</i>	Inférieur à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminé	Total au 31/12/2021
Caisse, banques centrales	54 203	131 942				172	186 317
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						198 919	198 919
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 064	821	3 865	18 977	17 805	5 066	48 598
Instruments dérivés de couverture						7 163	7 163
Titres au coût amorti	659	361	1 211	8 177	12 140	2 439	24 986
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	83 699	4 898	3 942	806	226	568	94 140
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	41 455	23 244	68 270	264 909	374 422	8 798	781 097
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						5 394	5 394
<b>ACTIFS FINANCIERS PAR ÉCHÉANCE</b>	<b>182 080</b>	<b>161 266</b>	<b>77 288</b>	<b>292 869</b>	<b>404 591</b>	<b>228 519</b>	<b>1 346 614</b>
Banques centrales		6					6
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	7 168	100	389	1 333	14 728	168 050	191 768
Instruments dérivés de couverture						12 521	12 521
Dettes représentées par un titre	28 834	30 254	37 864	73 343	63 143	3 981	237 419
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	26 350	9 825	5 683	101 071	9 598	2 864	155 391
Dettes envers la clientèle	553 167	15 506	20 457	63 401	10 019	2 766	665 317
Dettes subordonnées	591	11	3	9 895	7 589	901	18 990
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						184	184
<b>PASSIFS FINANCIERS PAR ÉCHÉANCE</b>	<b>616 111</b>	<b>55 702</b>	<b>64 396</b>	<b>249 043</b>	<b>105 077</b>	<b>191 267</b>	<b>1 281 596</b>
Engagements de financement donnés en faveur des ets de crédit	8	98	378	816	128		1 428
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	33 523	7 730	24 526	61 324	21 746	5 559	154 408
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNÉS</b>	<b>33 530</b>	<b>7 828</b>	<b>24 904</b>	<b>62 141</b>	<b>21 874</b>	<b>5 559</b>	<b>155 837</b>
Engagements de garantie en faveur des ets de crédit	1 570	704	1 375	196	1 891	2 706	8 443
Engagements de garantie en faveur de la clientèle	2 818	5 004	5 997	17 185	9 051	2 675	42 731
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS</b>	<b>4 389</b>	<b>5 708</b>	<b>7 372</b>	<b>17 381</b>	<b>10 942</b>	<b>5 381</b>	<b>51 173</b>

Les instruments financiers en valeur de marché par résultat relevant du portefeuille de transaction, les actifs financiers disponibles à la vente à revenu variable, les encours douteux, les instruments dérivés de couverture et les écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux sont positionnés dans la colonne « Non déterminé ». En effet, ces instruments financiers sont :

- soit destinés à être cédés ou remboursés avant la date de leur maturité contractuelle ;
- soit destinés à être cédés ou remboursés à une date non déterminable (notamment lorsqu'ils n'ont pas de maturité contractuelle) ;

- soit évalués au bilan pour un montant affecté par des effets de revalorisation

Les intérêts courus non échus sont présentés dans la colonne « inférieur à un mois ».

Les montants présentés sont les montants contractuels hors intérêts prévisionnels.

Les provisions techniques des sociétés d'assurance, qui, pour l'essentiel, sont assimilables à des dépôts à vue, ne sont pas reprises dans le tableau ci-avant.

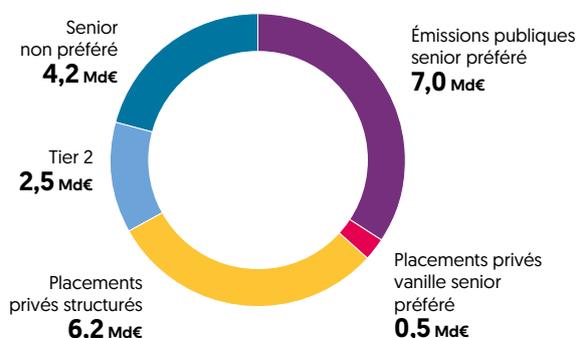
## Stratégie et conditions de refinancement en 2022

Une des priorités du Groupe en matière de refinancement à moyen et long termes sur les marchés est d'assurer une bonne diversification de ses sources de refinancement par type d'investisseurs, par catégorie d'émissions obligataires, par zone géographique et par devise.

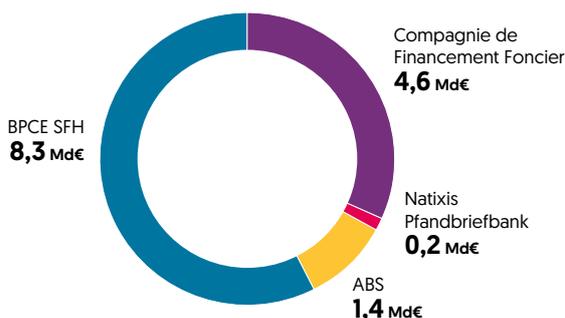
Au titre du programme de refinancement à moyen et long termes 2022 « marché », le Groupe BPCE a levé en 2022 un montant total de 33,5 milliards d'euros sur le marché obligataire, dont 27,3 milliards d'euros hors placements privés structurés ; les émissions publiques représentent 78 % du montant total et les placements privés 22 %.

En complément, le Groupe a levé sur le marché 1,4 milliard d'euros d'ABS.

### COMPARTIMENT NON SÉCURISÉ : 20,4 MILLARDS D'EUROS



### COMPARTIMENT SÉCURISÉ : 14,5 MILLARDS D'EUROS



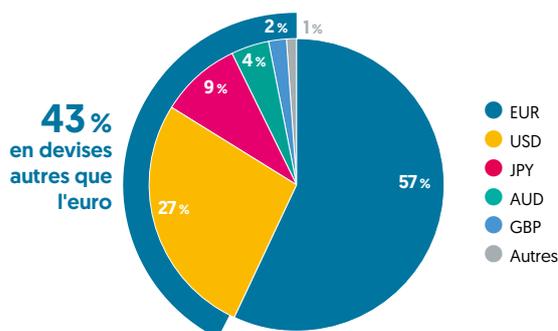
En 2022, le montant levé dans le compartiment non sécurisé hors placements privés structurés est de 14,2 milliards d'euros, dont 2,5 milliards d'euros sous forme de Tier 2, 4,2 milliards d'euros sous forme de senior non préféré et 7,5 milliards d'euros sous forme de senior préféré. En complément, 6,2 milliards d'euros ont été levés en placements privés structurés.

Dans le compartiment sécurisé hors ABS, le montant levé s'élève à 13,1 milliards d'euros de covered bonds. En complément, 1,4 milliard d'euros ont été levés sous forme d'ABS (majoritairement RMBS adossé à des crédits immobiliers résidentiels accordés par les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne).

Une proportion de 58 % a été levée dans le compartiment non sécurisé (Tier 2 + senior non préféré + senior préféré) et de 42 % dans le compartiment sécurisé (38 % de covered bonds et 4 % d'ABS).

La répartition par devise des émissions non sécurisées hors placements privés structurés réalisées est un bon indicateur de la diversification des sources de refinancement moyen et long termes du Groupe. Au total, 43 % de ces émissions ont été réalisées dans des devises autres que l'euro en 2022, les quatre plus importantes étant l'USD (27 %), le JPY (9 %), l'AUD (4 %) et le GBP (2 %).

### DIVERSIFICATION DE LA BASE INVESTISSEURS



La durée moyenne à l'émission (y compris ABS) pour l'ensemble du Groupe BPCE est de 6,7 ans en 2022 à comparer à 8,2 ans de durée moyenne en 2021.

La très grande majorité du refinancement moyen et long termes levé en 2022 l'a été à taux fixe comme les années précédentes. Généralement, le taux fixe est swappé en taux variable dans le cadre de la gestion du risque de taux du Groupe.

### DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR RÉPONDRE AUX NOUVELLES PRIORITÉS DES INVESTISSEURS : DES OBLIGATIONS DE « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Le Groupe BPCE a réalisé trois émissions publiques vertes en 2022 pour 1,9 milliard d'euros :

- BPCE est devenu en janvier 2022 le premier émetteur européen d'une obligation verte dédiée à l'agriculture durable : ce fut une émission publique 6NC5 de rang senior non préféré d'un montant de 750 millions d'euros ;
- émission publique de BPCE SFH à 10 ans d'obligations vertes (covered bonds) de type Habitations Ecoénergétiques en EUR en mai 2022 d'un montant de 1 milliard d'euros ;
- BPCE est devenu en juillet 2022 le premier émetteur bancaire d'une obligation verte sur le marché japonais : ce fut une émission publique dédiée à l'agriculture durable 7NC6 de rang senior non préféré d'un montant de 14,9 milliards de yens, soit 105 millions d'euros.

## 9.4 Gestion du risque structurel de taux d'intérêt

### Objectifs et politique

Le risque structurel de taux d'intérêt (ou risque de taux d'intérêt global) se définit comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché. Ce risque est une composante intrinsèque du métier et de la rentabilité des établissements de crédit.

L'objectif du dispositif de gestion du risque de taux d'intérêt du Groupe est d'encadrer le niveau de transformation en taux des établissements de façon à contribuer au développement du Groupe et des métiers tout en lissant l'impact d'une éventuelle évolution défavorable des taux sur la valeur des portefeuilles bancaires et sur les revenus futurs du Groupe.

### Dispositif de pilotage et de gestion du risque de taux

Le risque de taux est encadré par un dispositif d'indicateurs et de limites, définis par le comité de gestion actif-passif Groupe. La mesure porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion de tout risque autonome (trading, compte propre...). Les indicateurs utilisés sont déclinés suivant deux approches : une approche dite statique qui ne tient compte que des positions de bilan et hors bilan à date et une approche dynamique qui intègre les anticipations en matière commerciale et financière. Ils peuvent être regroupés en deux ensembles :

- les indicateurs d'impasse rapportent le montant des expositions au passif et des expositions à l'actif sur un même indice de taux et pour différents horizons de maturité. Ces indicateurs permettent de valider les grands équilibres du bilan pour pérenniser les résultats acquis. Les impasses sont calculées à partir des échéanciers contractuels, des résultats de modèles comportementaux communs pour différents produits de crédit ou de collecte, des conventions d'écoulement pour les produits non échéancés et de conventions spécifiques pour les taux réglementés ;
- les indicateurs de sensibilité tant en valeur qu'en revenu. Les indicateurs en valeur mesurent la variation de la valeur actuelle nette des fonds propres au regard de chocs de taux appliqué sur le bilan statique. En plus de l'indicateur réglementaire Bâle II (SOT : standard outlier test) qui mesure une sensibilité à des chocs de taux d'intérêt de +/- 200 points de base, le Groupe a mis en place un indicateur interne d'Economic Value

of Equity (EVE). Les indicateurs en revenu portent sur la sensibilité de la marge nette d'intérêt prévisionnelle en cas de divergences de l'évolution des taux d'intérêt de marché par rapport à un scénario central établi trimestriellement par les économistes du Groupe. Cet indicateur de sensibilité de la marge nette d'intérêt porte sur l'ensemble des activités de banque commerciale et vise à estimer la sensibilité des résultats des établissements aux aléas de taux.

L'approche dynamique en sensibilité des revenus futurs a été renforcée par une vision multi-scénario permettant une approche plus large en prenant en compte les aléas liés aux prévisions d'activité (activité nouvelle et évolution des comportements de la clientèle), aux évolutions possibles de la marge commerciale... Des stress tests internes sont réalisés périodiquement et permettent de mesurer l'évolution de la trajectoire de résultats de la banque dans des scénarios adverses.

La gestion de la position de taux des établissements du Groupe se fait dans le respect des normes Groupe qui formalisent à la fois les indicateurs suivis et les limites associées mais également les instruments autorisés dans le cadre de la couverture du risque de taux. Ces derniers sont strictement « vanille » (non structurés), les ventes d'options sont exclues et les modes de comptabilisation sans impact sur les résultats consolidés du Groupe sont privilégiés.

### Informations quantitatives

La position de taux est essentiellement portée par la Banque de proximité et Assurance et en premier lieu par les réseaux. Mesurée en approche statique par les impasses de taux, elle montre une exposition structurelle de risque à la hausse des taux d'intérêt avec un excédent d'actifs à taux fixe par rapport aux ressources à taux fixe. Cet excédent structurel s'explique notamment par le poids des dépôts clientèle à taux réglementés ou assimilés (taux du Livret A notamment).

Les impasses de taux fin 2022, présentées ci-après, montre une évolution significative par rapport à l'année précédente avec une hausse de l'excédent d'emplois sur un horizon d'un an ainsi que sur les périodes au-delà d'un an. Cette évolution est liée à une hausse de la position de transformation structurelle du fait de la production de crédits à taux fixe mais également à la prise en compte d'une part optionnelle matérialisant le risque d'arbitrage plus élevé des dépôts clientèle dans un contexte de très forte hausse des taux.

## BPCE40 – IMPASSE DE TAUX

<i>en milliards d'euros</i>	01/01/2023 au 31/12/2023	01/01/2024 au 31/12/2026	01/01/2027 au 31/12/2030
Impasses (à taux fixé *)	(83,0)	(84,3)	(72,0)

\* L'indicateur prend en compte l'ensemble des positions actifs et passifs et les positions à taux variable jusqu'à la prochaine date de fixation du taux.

## INDICATEURS DE SENSIBILITÉ

La sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan du Groupe à la baisse et à la hausse des taux de 200 points de base demeure en dessous de la limite Tier 1 de 15 %. Au 31 décembre 2022, le Groupe BPCE est sensible à la hausse des taux avec un indicateur à - 13,94 % par rapport au Tier 1 contre - 11,37 % au 31 décembre 2021. Cet indicateur, calculé selon une approche statique (écoulement contractuel ou conventionnel de l'ensemble des postes du bilan) et dans un scénario de stress (choc de taux immédiat et d'ampleur importante), permet de mettre en évidence la déformation du bilan sur un horizon long. Cette mesure est très corrélée à la mesure des impasses de taux détaillée ci-dessus.

Pour appréhender de manière plus précise l'exposition au risque de taux du Groupe, il doit être complété d'une approche dynamique (avec la prise en compte des prévisions de production nouvelle). C'est ce qui est réalisé avec la mesure de la variation de la marge nette d'intérêt prévisionnelle du Groupe à un an selon quatre scénarios (hausse des taux, baisse des taux, pentification de la courbe, aplatissement de la courbe) par rapport au scénario central. Au 30 septembre 2022, le choc à la hausse de faible amplitude (+ 25 bps) aurait un impact négatif de 1,4 % sur la marge nette d'intérêt projetée (perte de 91 millions d'euros envisagée) sur une année glissante tandis que le scénario à la baisse de faible amplitude (- 25 bps) aurait un impact positif de 1,5 % (gain de 95 millions d'euros envisagé).

## EU IRRBB1 – SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES FONDS PROPRES TIER1

Scénarios réglementaires	a		b
	Sensibilité EVE (en %)		
	31/12/2022	31/12/2021	
1 Choc parallèle vers le haut	(13,94%)	(11,37%)	
2 Choc parallèle vers le bas	4,36 %	0,41 %	
3 Pentification de la courbe	(2,00%)	(1,33%)	
4 Aplatissement de la courbe	3,03 %	5,34 %	
5 Hausse des taux courts	(1,36%)	4,85 %	
6 Baisse des taux courts	1,80 %	1,08 %	

## INSTRUMENTS FINANCIERS SOUMIS À LA RÉFORME DES INDICES

Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers par indice devant faire l'objet d'une transition dans le cadre de la réforme des indices. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les risques sont cantonnés pour l'essentiel, à la transition de l'indice Libor USD (pour les échéances au jour le jour, un, trois, six et douze mois) vers le taux SOFR (cf. paragraphe 5.16).

Les données présentées sont issues des bases de gestion au 31 décembre 2022 après élimination des opérations internes au Groupe BPCE et concernant les instruments financiers dont la maturité excède le 30 juin 2023 en tenant compte des conventions suivantes :

Les actifs financiers et passifs financiers hors dérivés sont présentés sur la base de leur nominal (capital restant dû), hors provisions ;

Les opérations de pension sont ventilées avant compensation comptable ;

Les dérivés sont présentés sur la base de leur notionnel au 31 décembre 2022 ;

Pour les dérivés comprenant une jambe emprunteuse et une jambe prêteuse, chacune exposée à un taux de référence, les deux jambes ont été reportées dans le tableau ci-dessous pour effectivement refléter l'exposition du Groupe BPCE aux taux de référence sur ces deux jambes.

## BPCE41 – ENCOURS DES INSTRUMENTS FINANCIERS SOUMIS À LA RÉFORME DES INDICES

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2022		
	Actifs financiers	Passifs financiers	Dérivés (notionnels)
LIBOR-USD	9 451	2 788	2 578 866

## 9.5 Gestion du risque structurel de change

Le risque de change structurel se définit comme le risque d'une perte constatée ou latente liée à une évolution défavorable des cours de change de devises. La gestion distingue la politique de change structurelle et la gestion du risque de change opérationnel.

### Dispositif de pilotage et de gestion du risque de change

---

Pour ce qui est du Groupe BPCE (hors Natixis), le risque de change fait l'objet d'un suivi à partir d'indicateurs réglementaires (mesure de l'exigence de fonds propres correspondante par entité). Les positions de change résiduelles du Groupe (hors Natixis) ne sont pas significatives compte tenu de l'adossement quasi systématique des actifs et des passifs en devises.

Dans le cas particulier des opérations de financement du commerce international, les prises de risque doivent être limitées aux contreparties situées dans des pays dont la devise est librement convertible, sous réserve de pouvoir être

techniquement gérées par les systèmes d'information des entités.

Les positions de change structurelles de Natixis relatives aux investissements nets à l'étranger refinancés par achats de devise, font l'objet d'un suivi trimestriel par le comité de gestion actif-passif de l'établissement, tant en termes de sensibilité que de solvabilité. Les indicateurs de suivi de ce risque sont transmis trimestriellement au comité de gestion actif-passif Groupe.

### Informations quantitatives

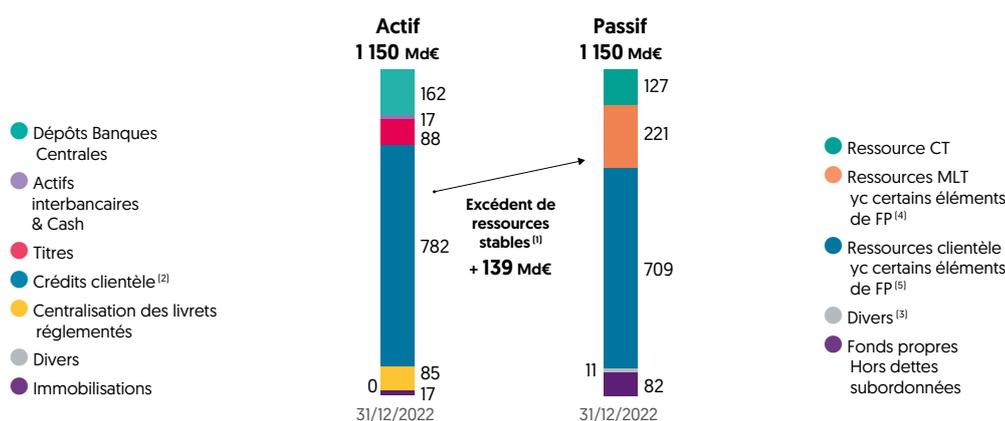
---

Au 31 décembre 2022, le Groupe BPCE, soumis aux exigences réglementaires de fonds propres au titre du risque de change, a une position de change stable s'élevant à 4 739 millions d'euros contre 3 708 millions d'euros à fin 2021 avec un montant exigible au titre du risque de change qui représente 379 millions d'euros. La position de change est essentiellement portée par GFS.

## 9.6 Informations quantitatives détaillées sur le risque de liquidité

Les informations quantitatives détaillées relatives au risque de liquidité dans les tableaux qui suivent viennent enrichir, au titre du Pilier III, les informations de la section précédente.

### BILAN CASH GROUPE BPCE HORS SCF



Le bilan cash du Groupe BPCE hors contribution de la SCF fait apparaître les grands équilibres du bilan en identifiant notamment :

- les besoins de financement de l'activité (crédits clientèle, centralisation des livrets réglementés et actifs tangibles et intangibles du Groupe) pour un total de 883 milliards d'euros au 31 décembre 2022, en progression de 50 milliards d'euros sur un an principalement liée à la hausse des encours de crédit (prêts immobiliers)
- les ressources stables du Groupe constituées des dépôts des clients, des ressources à moyen et long termes et des fonds propres et assimilés, pour un total de 1 023 milliards d'euros au 31 décembre 2022 en progression de 24 milliards d'euros sur un an principalement liée à la hausse des dépôts clientèle ;
- l'excédent de 139 milliards d'euros traduit le surplus de ressources clientèle et de ressources financières à moyen et long termes sur les besoins de financement de l'activité de clientèle. Il est majoritairement investi en actifs liquides pour contribuer à la réserve de liquidité ;

- les ressources à court terme investies essentiellement en actifs liquides (dépôts banques centrales, actifs interbancaires, titres de dette).

### LIQUIDITÉ/BESOIN DE FINANCEMENT

#### RATIOS BÂLOIS : LIQUIDITY COVERAGE RATIO (LCR)

Le ratio de liquidité réglementaire à 30 jours mesure le ratio entre le buffer de liquidité (Actifs liquides de haute qualité HQLA) et les sorties nettes de trésorerie anticipées sur un horizon de 30 jours. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le niveau minimal d'exigence est fixé à 100 %.

Le LCR du Groupe s'établit à 142 % en moyenne mensuelle sur l'année 2022, soit un excédent de liquidité de 65 milliards d'euros en décembre 2022 contre des niveaux respectivement de 161 % et 86 milliards d'euros en décembre 2021.

[1] Solde de ressources stables de 139 Md€ 31/12/2022 = ressources MLT de 221 Md€ + ressources clientèle de 709 Md€ + fonds propres hors dettes subordonnées de 82 Md€ + divers de 11 Md€ - crédits clientèle de 782 Md€ - centralisation des livrets réglementés de 85 Md€ + Immobilisations de 17 Md€.

[2] Y compris financement de crédits clientèle SPT du groupe par la SCF.

[3] Position nette des comptes de régularisation et dérivés et des opérations de refinancement avec la SCF : 11 Md€ au passif pour le groupe hors SCF.

[4] Dont 21 Md€ hors intérêts courus non échus de ressources MLT de marché ayant une date de maturité résiduelle inférieure ou égale à un an.

[5] Dont 1,5 Md€ hors intérêts courus non échus d'encours d'émissions obligataires de rang senior préféré de BPCE (avec 0,1 Md€ ayant une maturité inférieure ou égale à un an) et 2,2 Md€ hors intérêts courus non échus, d'émissions de rang Tier 2 de BPCE (avec aucune émission ayant une maturité inférieure ou égale à un an) commercialisées dans nos réseaux.

EU LIQ1 – RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (LCR)

		a	b	c	d	e	f	g	h
en millions d'euros		Valeur totale non pondérée (moyenne)				Valeur totale pondérée (moyenne)			
EU 1a	Trimestre se terminant le (JJ Mois AAA)	31/03/2022	30/06/2022	30/09/2022	31/12/2022	31/03/2022	30/06/2022	30/09/2022	31/12/2022
EU 1b	Nombre de points utilisés pour le calcul de moyennes	12	12	12	12	12	12	12	12
<b>ACTIFS LIQUIDES DE QUALITÉ ÉLEVÉE (HQLA)</b>									
<b>1</b>	<b>Total Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>					<b>231 216</b>	<b>228 372</b>	<b>223 352</b>	<b>220 931</b>
<b>SORTIES DE TRÉSORERIE</b>									
2	Dépôts de détail et petites entreprises, dont	379 933	383 427	386 214	388 030	22 522	22 771	22 967	23 058
3	Dépôts stables	290 633	292 696	294 596	295 702	14 535	14 635	14 730	14 785
4	Dépôts moins stables	79 834	81 329	82 345	82 680	7 987	8 136	8 238	8 273
5	Dépôts non sécurisés des entreprises et institutions financières, dont	199 908	202 096	204 478	207 023	102 446	103 164	104 015	105 359
6	Dépôts opérationnels	52 539	52 810	52 499	52 043	12 204	12 264	12 178	12 043
7	Dépôts non opérationnels	131 636	133 940	136 912	139 873	74 509	75 554	76 770	78 208
8	Dettes émises non sécurisées	15 733	15 346	15 067	15 108	15 733	15 346	15 067	15 108
9	Dépôts sécurisés des entreprises et institutions financières					25 811	26 608	26 956	26 982
10	Sorties additionnelles, dont :	110 962	112 927	115 083	116 568	28 277	28 980	30 410	32 020
11	Sorties relatives aux dérivés et transactions collatéralisées	15 373	15 552	15 822	16 091	11 243	11 645	12 567	13 720
12	Sorties relatives aux produits de dettes	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Facilités de crédit et de liquidité	95 589	97 375	99 260	100 477	17 035	17 335	17 843	18 300
14	Autres sorties contractuelles de trésorerie	30 769	34 464	36 026	35 953	29 490	33 411	34 975	34 931
15	Autres sorties contingentes de trésorerie	119 205	124 921	127 307	128 685	12 902	13 324	13 741	13 942
<b>16</b>	<b>Total sorties de trésorerie</b>					<b>208 098</b>	<b>207 984</b>	<b>233 065</b>	<b>236 292</b>
<b>ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>									
17	Transactions collatéralisées par des titres ( <i>i.e.</i> reverse repos)	95 735	99 490	105 171	106 277	12 778	13 328	14 197	14 956
18	Entrées de trésorerie des prêts	29 294	30 547	31 535	31 630	22 417	23 575	24 526	24 467
19	Autres entrées de trésorerie	52 636	54 015	53 890	52 630	39 377	41 416	41 867	40 966
EU-19a	(Différence entre les entrées totales pondérées et les sorties totales pondérées de trésorerie résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers soumis à des restrictions de transfert ou libellés en monnaies non convertibles)					0	0	0	0
EU-19b	(Entrées excédentaires d'un établissement de crédit spécialisé lié)					0	0	0	0
<b>20</b>	<b>Total entrées de trésorerie</b>	<b>177 665</b>	<b>184 052</b>	<b>190 595</b>	<b>190 537</b>	<b>74 572</b>	<b>78 318</b>	<b>80 591</b>	<b>80 389</b>
EU-20a	Entrées de trésorerie entièrement exemptes de plafond	0	0	0	0	0	0	0	0
EU-20b	Entrées de trésorerie soumises au plafond à 90 %	0	0	0	0	0	0	0	0
EU-20c	Entrées de trésorerie soumises au plafond à 75 %	147 071	155 470	161 401	159 945	74 572	78 318	80 591	80 389
<b>VALEUR AJUSTÉE TOTALE</b>									
<b>21</b>	<b>TOTAL HQLA</b>					<b>231 216</b>	<b>228 372</b>	<b>223 352</b>	<b>220 931</b>
<b>22</b>	<b>TOTAL DES SORTIES NETTES DE TRÉSORERIE</b>					<b>146 876</b>	<b>149 940</b>	<b>152 474</b>	<b>155 903</b>
<b>23</b>	<b>RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME (EN %)</b>					<b>158 %</b>	<b>152 %</b>	<b>147 %</b>	<b>142 %</b>

Les actifs liquides du Groupe, après prise en compte des haircuts réglementaires, s'élèvent à 221 milliards d'euros et sont majoritairement composés de dépôts en banque centrale et de titres souverains.

Les sorties brutes de trésorerie s'élèvent à 236 milliards d'euros, la progression constatée sur l'année 2021 se poursuit en 2022 en lien avec l'accroissement des dépôts clientèle, qu'il s'agisse des dépôts Retail ou des dépôts de la clientèle

Wholesale. En parallèle, les entrées brutes de trésorerie s'élèvent à 80 milliards d'euros et sont en hausse par rapport à décembre 2021. En position nette les sorties de trésorerie sont ainsi de 156 milliards d'euros, et se sont accrues de 13 milliards d'euros par rapport à décembre 2021.

Le stock des actifs liquides est piloté de manière à conserver un montant suffisant d'excédent de liquidité pour couvrir toute volatilité dans l'évolution du ratio LCR et également de prémunir

le Groupe contre une crise de liquidité court terme pouvant se matérialiser par une impossibilité pour le Groupe de renouveler tout ou partie de ses émissions court terme. Dans un tel contexte, c'est d'abord la liquidité excédentaire qui sera absorbée sans impact sur les activités core du Groupe.

### RATIOS BÂLOIS : NET STABLE FUNDING RATIO (NSFR)

Le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR, Net Stable Funding Ratio) correspond au montant du financement stable

#### EU LIQ2 – RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (NSFR)

disponible (soit les fonds propres et la part des passifs censée être fiable sur l'horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an) rapporté à celui du financement stable exigé. Ce ratio est contraignant avec un niveau minimal d'exigence à 100 % depuis le 28 juin 2021.

Le NSFR du Groupe s'établit à 106,27 % au 31 décembre 2022, soit un excédent de liquidité de 48,9 milliards d'euros.

		31/12/2022				
		a	b	c	d	e
		Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
en millions d'euros		Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an	
<b>ÉLÉMENTS DU FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE</b>						
<b>1</b>	<b>Éléments et instruments de fonds propres</b>	<b>79 765</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 372</b>	<b>94 137</b>
2	Fonds propres	79 765	0	0	14 372	94 137
3	Autres instruments de fonds propres		0	0	0	0
<b>4</b>	<b>Dépôts de la clientèle de détail</b>		<b>394 336</b>	<b>805</b>	<b>14 700</b>	<b>385 951</b>
5	Dépôts stables		312 109	385	2 684	299 553
6	Dépôts moins stables		82 226	420	12 017	86 398
<b>7</b>	<b>Financement de gros :</b>		<b>482 034</b>	<b>46 400</b>	<b>192 873</b>	<b>315 618</b>
8	Dépôts opérationnels		50 234	0	0	2 277
9	Autres financements de gros		431 799	46 400	192 873	313 342
<b>10</b>	<b>Engagements interdépendants</b>		<b>7 912</b>	<b>0</b>	<b>76 766</b>	<b>0</b>
<b>11</b>	<b>Autres engagements :</b>	<b>4 796</b>	<b>42 510</b>	<b>3 202</b>	<b>31 669</b>	<b>33 270</b>
12	Engagements dérivés affectant le NSFR	4 796				
13	Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus.		42 510	3 202	31 669	33 270
<b>14</b>	<b>Financement stable disponible total</b>					<b>828 977</b>
<b>ÉLÉMENTS DU FINANCEMENT STABLE REQUIS</b>						
<b>15</b>	<b>Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)</b>					<b>16 096</b>
<b>EU-15a</b>	<b>Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture</b>		<b>39</b>	<b>3 955</b>	<b>42 668</b>	<b>39 662</b>
<b>16</b>	<b>Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles</b>		<b>388</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>194</b>
<b>17</b>	<b>Prêts et titres performants :</b>		<b>140 809</b>	<b>47 896</b>	<b>730 159A</b>	<b>632 142</b>
18	Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0 %.		18 013	2 796	2 386	4 307
19	Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers		51 185	4 151	23 355	29 227
20	Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :		52 019	29 802	426 492	564 449
21	Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		8 430	7 581	159 422	300 072
22	Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :		11 333	10 246	239 923	0
23	Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		11 333	10 246	239 923	0
24	Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en Bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan		8 292	1 146	41 255	37 160
<b>25</b>	<b>Actifs interdépendants</b>		<b>7 912</b>	<b>0</b>	<b>76 766</b>	<b>0</b>

		31/12/2022				
		a	b	c	d	e
		Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
		Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an	
en millions d'euros						
<b>26</b>	<b>Autres actifs :</b>	<b>0</b>	<b>57 499</b>	<b>386</b>	<b>71 753</b>	<b>73 444</b>
27	<i>Matières premières échangées physiquement</i>				0	0
28	<i>Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP</i>		479	0	7 316	6 626
29	<i>Actifs dérivés affectant le NSFR</i>		1 065			0
30	<i>Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie</i>		42 439			2 122
31	<i>Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus</i>		13 516	386	64 437	64 697
<b>32</b>	<b>Éléments de hors bilan</b>		<b>280 524</b>	<b>0</b>	<b>28 608</b>	<b>18 548</b>
<b>33</b>	<b>Financement stable requis total</b>					<b>780 086</b>
<b>34</b>	<b>Ratio de financement stable net (%)</b>					<b>106 %</b>

		31/12/2021				
		a	b	c	d	e
		Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
		Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an	
en millions d'euros						
<b>ÉLÉMENTS DU FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE</b>						
<b>1</b>	<b>Éléments et instruments de fonds propres</b>	<b>77 859</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 951</b>	<b>90 810</b>
2	<i>Fonds propres</i>	77 859	0	0	12 951	90 810
3	<i>Autres instruments de fonds propres</i>		0	0	0	0
<b>4</b>	<b>Dépôts de la clientèle de détail</b>		<b>385 390</b>	<b>621</b>	<b>13 923</b>	<b>376 598</b>
5	<i>Dépôts stables</i>		304 947	354	3 277	293 313
6	<i>Dépôts moins stables</i>		80 443	268	10 646	83 286
<b>7</b>	<b>Financement de gros :</b>		<b>428 483</b>	<b>29 738</b>	<b>255 944</b>	<b>364 447</b>
8	<i>Dépôts opérationnels</i>		87 674	0	0	3 535
9	<i>Autres financements de gros</i>		340 808	29 738	255 944	360 912
<b>10</b>	<b>Engagements interdépendants</b>		<b>6 638</b>	<b>0</b>	<b>69 672</b>	<b>0</b>
<b>11</b>	<b>Autres engagements :</b>	<b>453</b>	<b>25 165</b>	<b>1 116</b>	<b>42 910</b>	<b>43 468</b>
12	<i>Engagements dérivés affectant le NSFR</i>	453				
13	<i>Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus.</i>		25 165	1 116	42 910	43 468
<b>14</b>	<b>Financement stable disponible total</b>					<b>875 323</b>
<b>ÉLÉMENTS DU FINANCEMENT STABLE REQUIS</b>						
<b>15</b>	<b>Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)</b>					<b>22 608</b>
<b>EU-15a</b>	<b>Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture</b>		<b>1 452</b>	<b>1 585</b>	<b>40 950</b>	<b>37 389</b>
<b>16</b>	<b>Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles</b>		<b>325</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>163</b>
<b>17</b>	<b>Prêts et titres performants :</b>		<b>121 074</b>	<b>45 875</b>	<b>689 551</b>	<b>611 739</b>
18	<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0 %.</i>		14 388	957	2 654	3 714
19	<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers</i>		39 476	5 349	15 846	20 804

		31/12/2021				
		a	b	c	d	e
		Valeur non pondérée par échéance résiduelle				
en millions d'euros		Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an	Valeur pondérée
20	Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :		49 053	29 021	409 473	544 983
21	Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		7 450	6 867	152 178	274 816
22	Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :		10 177	9 368	214 660	-
23	Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit		10 177	9 368	214 660	-
24	Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en Bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan		7 980	1 180	46 919	42 237
<b>25</b>	<b>Actifs interdépendants</b>		<b>6 638</b>	<b>-</b>	<b>69 672</b>	<b>-</b>
<b>26</b>	<b>Autres actifs :</b>	<b>0</b>	<b>43 677</b>	<b>1 297</b>	<b>73 230</b>	<b>79 029</b>
27	Matières premières échangées physiquement				-	-
28	Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP		57	-	5 086	4 372
29	Actifs dérivés affectant le NSFR		3 036			2 583
30	Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie		24 623			1 231
31	Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus		15 962	1 297	68 143	70 844
<b>32</b>	<b>Éléments de hors bilan</b>		<b>117 757</b>	<b>-</b>	<b>339 179</b>	<b>5 742</b>
<b>33</b>	<b>Financement stable requis total</b>					<b>756 669</b>
<b>34</b>	<b>Ratio de financement stable net (%)</b>					<b>116%</b>

Au-delà des effets structurels – combinant collecte de dépôts et production de crédits – qui se traduisent par la production d'un excédent naturel de NSFR pour le Groupe BPCE, les effets conjoncturels incluant la hausse des crédits, l'amortissement du TLTRO III et la revue du traitement des éléments de hors bilan relevant de l'article 23 de l'acte délégué expliquent le niveau d'excédent affiché au 31 décembre 2022.

Le montant de financement stable disponible s'élève ainsi pour le Groupe BPCE, à 828,98 milliards d'euros et est principalement constitué :

- de dépôts à la clientèle (386 milliards d'euros) dont une part significative de dépôts réputés stables, et en légère hausse par rapport à juin 2022 reflétant les niveaux élevés d'épargne constatés sur la période ; et
- de financements de gros (316 milliards d'euros) dans lesquels figurent les dépôts aux entreprises en baisse par rapport à juin 2022, dans le contexte actuel de remboursement du TLTRO III.

Le montant de financement stable requis s'élève, quant à lui, à 780 milliards d'euros, résultat d'un niveau important de prêts et titres performants dont l'impact est de 632 milliards d'euros.

## ACTIFS GREVÉS ET NON GREVÉS (ASSET ENCUMBRANCE)

### EU AE1 – ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS

	31/12/2022							
	Valeur comptable des actifs grevés		Juste valeur des actifs grevés		Valeur comptable des actifs non grevés		Juste valeur des actifs non grevés	
	dont EHQLA et HQLA théoriquement éligibles		dont EHQLA et HQLA théoriquement éligibles		dont EHQLA et HQLA		dont EHQLA et HQLA	
<i>en millions d'euros</i>	10	30	40	50	60	80	90	100
<b>Actifs de l'établissement publiant les informations</b>	<b>320 806</b>	<b>72 724</b>			<b>1 072 536</b>	<b>20 560</b>		
030 Instruments de capitaux propres	21 616	18 454	21 616	18 454	17 941	5 964	13 006	5 939
040 Titres de créance	84 851	54 270	83 477	54 277	14 361	14 361	33 484	28 213
050 dont : obligations garanties	256	4	263	4	720	720	1 258	1 075
060 dont : titrisations	23 534	0	22 357	0	0	0	0	0
070 dont : émis par des administrations publiques	45 552	44 675	45 558	44 682	10 545	10 545	17 166	16 361
080 dont : émis par des sociétés financières	13 139	7 626	12 950	7 626	3 232	3 232	6 277	6 277
090 dont : émis par des sociétés non financières	4 148	2 019	4 149	1 983	0	0	9 304	4 647
120 Autres actifs	214 522	0			1 035 043	0		

	31/12/2021							
	Valeur comptable des actifs grevés		Juste valeur des actifs grevés		Valeur comptable des actifs non grevés		Juste valeur des actifs non grevés	
	dont EHQLA et HQLA théoriquement éligibles		dont EHQLA et HQLA théoriquement éligibles		dont EHQLA et HQLA		dont EHQLA et HQLA	
<i>en millions d'euros</i>	010	030	040	050	060	080	090	100
<b>Actifs de l'établissement publiant les informations</b>	<b>334 073</b>	<b>72 938</b>			<b>1 036 947</b>	<b>28 255</b>		
030 Instruments de capitaux propres	28 321	25 474	28 321	25 474	22 108	5 824	18 098	5 848
040 Titres de créance	83 384	47 619	82 921	47 564	24 026	23 188	37 637	31 798
050 dont : obligations garanties	368	185	372	185	1 256	1 073	1 279	1 098
060 dont : titrisations	19 429	0	19 101	0	0	0	0	0
070 dont : émis par des administrations publiques	44 263	41 815	44 140	41 752	17 740	17 032	20 156	19 626
080 dont : émis par des sociétés financières	14 630	4 033	14 562	4 034	4 959	4 959	5 176	5 140
090 dont : émis par des sociétés non financières	3 009	1 648	3 011	1 654	0	0	10 575	5 949
120 Autres actifs	221 369	0			990 812	0		

## EU AE2 – SÛRETÉS REÇUES

		31/12/2022			
		Juste valeur des sûretés grevées reçues ou des propres titres de créances grevés émis		Non-grevés Juste valeur des sûretés reçues ou des propres titres de créances émis pouvant être grevés	
		dont EHQLA et HQLA théoriquement éligibles		dont EHQLA et HQLA	
<i>en millions d'euros</i>		010	030	040	060
130	Sûretés reçues par l'établissement publiant les informations	137 449	109 321	91 268	46 931
140	Prêts à vue	0	0	0	0
150	Instruments de capitaux propres	34 854	18 283	21 687	5 910
160	Titres de créance	102 595	92 190	47 542	41 570
170	dont : obligations garanties	162	5	866	866
180	dont : titrisations	0	0	0	0
190	dont : émis par des administrations publiques	76 151	76 045	29 334	28 342
200	dont : émis par des sociétés financières	23 354	14 986	11 530	11 530
210	dont : émis par des sociétés non financières	2 939	824	6 370	1 982
220	Prêts et avances autres que prêts à vue	0	0	21 980	0
<b>230</b>	<b>Autres sûretés reçues</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>240</b>	<b>Propres titres de créance émis autres que propres obligations garanties ou titrisations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>241</b>	<b>Propres obligations garanties et titrisations émises et non encore données en nantissement</b>			<b>9</b>	<b>0</b>
<b>250</b>	<b>TOTAL SÛRETÉS REÇUES ET PROPRES TITRES DE CRÉANCE ÉMIS</b>	<b>464 521</b>	<b>186 005</b>		

		31/12/2021			
		Juste valeur des sûretés grevées reçues ou des propres titres de créances grevés émis		Non-grevés Juste valeur des sûretés reçues ou des propres titres de créances émis pouvant être grevés	
		dont EHQLA et HQLA théoriquement éligibles		dont EHQLA et HQLA	
<i>en millions d'euros</i>		010	030	040	060
130	Sûretés reçues par l'établissement publiant les informations	132 900	96 218	94 895	48 445
140	Prêts à vue	0	0	0	0
150	Instruments de capitaux propres	39 703	17 519	26 108	4 963
160	Titres de créance	94 574	79 976	47 459	43 482
170	dont : obligations garanties	581	366	1 484	1 484
180	dont : titrisations	4 652	0	0	0
190	dont : émis par des administrations publiques	73 051	70 843	34 697	34 300
200	dont : émis par des sociétés financières	13 058	6 143	6 547	6 547
210	dont : émis par des sociétés non financières	1 341	408	4 707	1 485
220	Prêts et avances autres que prêts à vue	0	0	20 710	0
<b>230</b>	<b>Autres sûretés reçues</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>240</b>	<b>Propres titres de créance émis autres que propres obligations garanties ou titrisations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>241</b>	<b>Propres obligations garanties et titrisations émises et non encore données en nantissement</b>			<b>400</b>	<b>0</b>
<b>250</b>	<b>TOTAL SÛRETÉS REÇUES ET PROPRES TITRES DE CRÉANCE ÉMIS</b>	<b>464 722</b>	<b>170 859</b>		

EU AE3 – SOURCES DES CHARGES GREVANT LES ACTIFS

		31/12/2022	
		Passif correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs, sûretés reçues et propres titres de créances émis autres qu'obligations garanties grevées et titres adossés à des actifs grevés
<i>en millions d'euros</i>		010	030
<b>010</b>	<b>Valeur comptable de passifs financiers sélectionnés</b>	<b>300 819</b>	<b>365 134</b>

		31/12/2021	
		Passif correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs, sûretés reçues et propres titres de créances émis autres qu'obligations garanties grevées et titres adossés à des actifs grevés
<i>en millions d'euros</i>		010	030
<b>010</b>	<b>Valeur comptable de passifs financiers sélectionnés</b>	<b>321 351</b>	<b>373 252</b>

Un actif ou une sûreté est grevé(e) dès lors qu'il/elle est immobilisé(e) comme une garantie, sûreté ou rehaussement d'une opération d'un établissement.

Par exemple,

- sont considérés comme grevés :
  - le cash posté au titre du collatéral,
  - les actifs en garantie des covered bonds ;
  - les appels de marge (cash) versés,
- ne sont pas considérés comme grevés :
  - les actifs remis en banque centrale mais non mobilisés,
  - les actifs sous-jacents aux titrisations auto-détenues.

En date d'arrêté du 31 décembre 2022, le ratio des actifs grevés par rapport aux actifs du bilan du Groupe est de 27,2 %, en baisse de 2,0 % par rapport au ratio du 31 décembre 2021 (29,2 %).

Le montant total des charges grevant les actifs (actifs et sûretés grevés) s'élève à 440,8 milliards d'euros.

Le Groupe mobilise ses actifs et sûretés dans le but d'obtenir des refinancements à conditions avantageuses et de réaliser des opérations de pension et de dérivés.

Au 31 décembre 2022, les sources des charges grevant les actifs sont majoritairement constituées :

- d'activités de refinancement des établissements du Groupe qui grèvent :
  - 96,1 milliards d'euros de prêts et créances pour garantir les obligations « covered bonds » émises par les entités BPCE SFH, SCF et Natixis Pfandbriefbank. Les taux de surdimensionnement appliqués s'élèvent respectivement à 105 % pour BPCE SFH/SCF et 102 % pour Natixis Pfandbriefbank,
  - 133,5 milliards d'euros de créances et titres mobilisés en banque centrale pour réaliser les opérations de TLTRO. L'organe central du Groupe pilote le dispositif de pool 3G pour le compte des établissements ;
- 197,8 milliards d'euros de titres grevés à des fins de mises en pension/prêts de titres et 13,4 milliards d'euros d'actifs grevés pour les produits dérivés (dont les appels de marge). Ces opérations sont réalisées majoritairement par GFS.

<b>Total actifs et sûretés reçues grevés</b> 440,8 Md €		
Financement banque centrale et dépôts garantis 133,5 Md €		
Mises en pension 104,0 Md €	Obligations garanties 96,1 Md €	
Dérivés 13,4 Md €	Autres 93,8 Md €	
<hr/>		
<b>Total actifs et sûretés reçues</b> 1 622,6 Md €		
Total bilan FINREP 1 403,6 Md €	Total sûretés reçues 219,0 Md €	<b>Ratio des actifs grevés au 31/12/2022</b> 27,2 %